

Les échos du Conseil de Faculté

Le 29 mars 2022.

Deux points d'actualité ont d'abord été évoqués :

1. Les examens des semestres pairs commencent le 4 avril. Ils ont lieu en présentiel, comme prévu. Il est conseillé, même si le protocole sanitaire officiel a été allégé, de prévoir le port du masque, à la fois pour les écrits en amphis et pour les examens oraux, si les professeurs le souhaitent.
2. La Faculté doit être consultée en ce qui concerne la réflexion qui a lieu en ce moment pour mettre en place un Etablissement Public Expérimental, dans le périmètre qui est le nôtre : droit et science politique, économie et gestion.

L'ordre du jour a permis d'aborder les questions suivantes :

1. Conformément à l'article 6 de nos statuts, un vote à bulletins secrets a été organisé pour désigner la 8^e personnalité extérieure de notre Conseil de Faculté. M. Laurent GRANEL, Président du Tribunal de commerce de Toulouse a été élu.
2. Le Pr Vincent DUSSART, membre du Conseil de Faculté a été désigné pour présider la commission qui attribue des soutiens financiers aux étudiants participant à des concours.
3. Le Pr Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, Directeur de l'Ecole doctorale Droit et Science politique, a évoqué un certain nombre de simplifications dans le fonctionnement de l'Ecole doctorale, y compris pour l'organisation matérielle des soutenances de thèse. Il a présenté également le programme de formation doctorale qui a fait l'objet d'une réflexion approfondie avec toutes les parties prenantes et a déjà été adoptée par le Conseil de l'Ecole doctorale. Ce menu « à la carte », conforme aux exigences réglementaires et à la nécessité de prévoir une formation spécifique pour nos doctorants en droit, bénéficie d'un financement alloué par la Faculté de droit à hauteur de 165hTD, dans son enveloppe horaire. Adoptée par le Conseil de Faculté, cette formation doctorale entre donc en application à partir de la rentrée universitaire de septembre 2022.
4. Le Pr Sandrine TISSEYRE, Directrice de l'IEJ, est venue présenter des modifications concernant deux formations : la préparation aux concours de gardiens de la paix et sous-officiers de gendarmerie et celle au concours d'entrée à l'ENM. La Faculté continuera à soutenir l'IEJ, qui est l'une de nos vitrines, et à inciter nos collègues à s'y investir, notamment pour les enseignements.
5. Nos collègues du Service Commun de la Documentation, Marcel MARTY et Jennifer WOLFARTH ont présenté le dispositif Leganto (bibliographies actives).
6. Il est rappelé que le 21 avril (11h) aura lieu un conseil de Faculté extraordinaire qui procédera à l'élection décanale.

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de Droit et Science politique